Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 23 (1878)
Heft: 9

Artikel: Rassemblement de la IIe division en 1878
Autor: Lecomte
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-334877

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

discussion sur cet important problème, auquel tout officier, quelque position qu'il occupe, est directement intéressé, et qui cependant, par une fatalité inexplicable, est resté jusqu'ici l'apanage exclusif d'un très petit nombre. A.

RASSEMBLEMENT DE LA IIe DIVISION EN 1878.

CIRCULAIRE AUX OFFICIERS DE LA IIe DIVISION.

Messieurs les Officiers,

Le tour de rôle fixé par Arrêté du Conseil fédéral du 11 décembre 1875, sur les manœuvres de corps de troupes combinés, attribuant à la IIe division d'armée le rassemblement de division de 1878, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-dessous un résumé du programme de ce cours d'instruction et de vous engager à vous y préparer, à l'avance, de votre mieux. Vous le pourrez d'abord en relisant vos principaux règlements (Règlement de service, les trois parties, notamment le service de sûreté; règlements d'exercices des diverses armes, surtout l'emploi des tirailleurs en fortes unités), lesquels, à moins de déviations spécialement autorisées, serviront de base au service; puis en étudiant le terrain au moyen de reconnaissances volontaires et de la feuille XII de la carte Dufour, dont un extrait sera envoyé plus tard à chaque officier avec l'ordre général.

Lausanne, avril 1878.

Le Divisionnaire,
LECOMTE.

RÉSUMÉ DU PROGRAMME.

Zone et durée.

Le Rassemblement aura lieu dans la zone de Fribourg-Payerne-Morat et environs, du 5 au 20 septembre pour la plupart des troupes, et avec le concours de la 5e brigade d'infanterie (IIIe division) pour les manœuvres de division des 16-20 septembre.

Dislocation.

Pour les cours de répétition préalables des corps de troupes, voir le Tableau des Ecoles militaires de 1878, d'où ressortent les indications ci-après :

Infanterie : 5e régiment, du 5 au 13 septembre, *Fribourg*-Hauterive.
» 6e régiment, du 5 au 13 septembre, *Payerne*-Avenches.
» 7e régiment, du 5 au 13 septembre, *Neuchâtel*-Colombier.
» 8e régiment, du 5 au 13 septembre, *Morat*-Ins.
» 2e bataillon de carabiniers, du 5 au 13 septembre, Bulle.

Cavalerie : 2e régiment de dragons, du 11 au 13 septembre, Berne.

Cavalerie : 2e compagnie de guides, du 11 au 13 septembre, Colombier.

Artillerie : 2e brigade, 1er et 2e régiment, du 3 au 13 septembre, Bière.

» 3e régiment, du 3 au 13 septembre, Thoune.

» Parc de division N° 2, colonnes 3 et 4, du 5 au 13 septembre, Fribourg.

» Bataillon du train N° 2, du 7 au 13 septembre, Fribourg.

Génie : 2e bataillon, du 5 au 13 septembre, Arberg.

Troupes sanitaires et ambulances nos 6, 8, 9, du 5 au 13 septembre, Fribourg.

Troupes d'administration, 2e compagnie, du 5 au 20 septembre, Fribourg.

Le 14 septembre, tous les corps entrent en ligne dans la zone sus-indiquée, d'après des ordres de marche émanant de la Division, qui préciseront les cantonnements du 14 au soir et les dispositions pour le 15.

NB. Les corps de la IIIe division, destinés à représenter l' « ennemi », ont leurs cours comme suit :

Le 3e bataillon de carabiniers et les six bataillons de fusiliers nos 25-30, formant la 5e brigade d'infanterie, cours de répétition de brigade du 5 au 20 septembre, à Berne et environs. Le 3e régiment de dragons et la 3e compagnie de guides, à Berne et environs, du 11 au 20 septembre. Le 3e régiment de la IIIe brigade d'artillerie, à Thoune, du 3 au 20 septembre.

Emploi du temps.

Pour les cours de répétition des armes spéciales, l'emploi du temps sera réglé d'après les instructions de MM. les chefs d'armes.

Pour l'infanterie et les états-majors, il sera fixé par le divisionnaire, après approbation du plan général d'instruction par le Département militaire suisse, et sur les bases suivantes :

Du 5 au 11 septembre. — Troupes : Exercices préparatoires gradués par unités tactiques, avec inspection par bataillon le dimanche 8 septembre.

Du 5 au 11 septembre. — Etats-majors : En partie, reconnaissance du terrain des manœuvres, en tant que la surveillance des corps, le service et la direction des troupes par leurs états-majors n'y mettent pas d'obstacles.

Les 12 et 13 septembre. — Exercices de régiments.

Le 14 septembre. — Exercices de brigades.

Le 15 septembre (Jeûne fédéral). — Inspection de la division près Fribourg-Grolley.

Les 16, 17, 18, 19 et 20 septembre. — Manœuvres de division, dans la zone Fribourg-Morat-Berne, limitée au nord par l'Aar, avec le concours de troupes de la IIIe division et sur les données ci-après :

Idée générale.

La IIe division, comme avant-garde d'une armée dite du Sud, marche sur Berne, dès la ligne Fribourg-Avenches, en une co-

lonne principale ou en plusieurs colonnes à portée les unes des autres, suivant itinéraire à dresser ultérieurement.

Un « ennemi, » représenté par des troupes de la IIIe division établies sur la ligne Bümplitz-Könitz, s'oppose à cette marche.

Idée spéciale.

L'Idée spéciale sera précisée plus tard; elle sera ordinairement donnée chaque jour pour le jour suivant.

Les 16, 17 et 18 septembre, l' « ennemi » sera simulé par le 3e bataillon de carabiniers, qui prendra son cantonnement de combat le 15 septembre et auquel seront adjoints les corps nécessaires de la IIe division.

Le 18 septembre la 5e brigade d'infanterie, IIIe division, se rendra dans ses cantonnements de combat pour prendre part, du côté « ennemi », aux opérations des 19 et 20 septembre.

L'administration actuelle de l'armée fédérale et le rassemblement de la Ve Division (1877.)

Depuis la nouvelle organisation militaire, l'administration de l'armée fédérale a été sensiblement modifiée en ce qui concerne son personnel et son système d'approvisionnement en campagne.

Précédemment les bataillons avaient un quartier-maître pris dans les officiers de troupe, lequel était chargé de tout le service d'administration du bataillon, comptabilité, logement et subsistance; tous les autres services administratifs de l'armée se faisaient soit par les officiers du commissariat fédéral (commissaires de place ou ancien état-major du commissariat) soit par les commissariats des guerres cantonaux.

Aujourd'hui il ne reste de ce personnel que quelques rares commissaires de place et les commissariats cantonaux dont le rôle est, à notre avis, devenu trop passif. Par contre est intervenue la création des troupes d'administration dont le corps d'officiers remplace l'ancien état-major du commissariat et fournit tous les quartier-maîtres, et dont les troupes proprement dites forment les compagnies d'administration, destinées à pourvoir, suivant les circonstances, aux services des subsistances et des distributions.

La différence saillante qui existe entre le nouveau système et l'ancien consiste dans ce fait que tout ce qui est administration de l'armée fédérale forme un tout organisé tendant à éliminer autant que possible l'élément civil, qui avait fourni jusqu'ici un contingent important, surtout dans le transport et la distribution des vivres.

Le rouage nouveau qui est à la base de la nouvelle organisation relative à la subsistance des troupes est la compagnie d'administration, qui a un service essentiellement technique, unité qui a été mise en œuvre pour la première fois lors du rassem-